

Quelques situations particulières...Que faire si.... ?

- *Vos élèves veulent se baigner...*

La réglementation est très stricte ! Il faut un moniteur diplômé pour encadrer la baignade, et délimiter un périmètre de baignade en mer avec des cordes.

- *Les parents vous demandent combien d'argent de poche est nécessaire...*

A priori tout est compris dans ce type de séjour, sauf les achats et cadeaux personnels. Les élèves ont toujours tendance à vouloir trop emporter...et dépenser ensuite (même chez les moins fortunés).

- *Les élèves veulent regarder des films pendant le voyage en bus, ou vous voulez leur passer celui que vous venez d'acheter...*

Là aussi la réglementation est stricte : le chauffeur ne vous laissera regarder que les siens, ceux pour lesquels ils ont payé des droits.

- *Faut-il porter un cadeau aux familles d'accueil ?*

Pour les échanges, oui , sans doute. Les familles d'accueil, elles, sont payées pour leur service, mais un petit geste fait toujours plaisir ...

-*Il pleut : où pique-niquer ?*

Pensez aux gares, places couvertes, marchés, demandez à l'office de tourisme....

- *Un cadeau au chauffeur ??*

C'est la coutume...La « cérémonie » du bisou au chauffeur clôture toujours bien un séjour, surtout si le chauffeur était sympathique et efficace. A vous de l'inscrire dans les dépenses. Il restera modeste, parfois choisi par les élèves (un énième nounours !) ou suggéré par les profs (une spécialité de la région ?). On peut aussi faire passer un chapeau dans le bus, mais , au retour, les élèves n'ont généralement plus un centime.